

Bachelor HES-SO en soins infirmiers



Lieu de période de formation pratique

Institution :

Service :

Site de formation :

Semestre ☐ automne ☐ printemps

Répétition ☐

Nom de l'étudiant-e :

Promotion :

Période du / au :

PFP 5 ☐ PFP 6 ☐

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 3^{ème} année bachelor

Synthèse de l'évaluation:

Pistes/propositions pour le développement futur des compétences

Nombre de jours d'absence non compensée : jours

Date et Signatures

Étudiant-e:
(a pris connaissance)

Praticien-ne formateur-trice
NOM PRENOM

Formateur-trice HES
(a pris connaissance)

Résultat¹:

☐ A ☐ B ☐ C
☐ D ☐ E ☐ F

¹Résultat

Seuil d'insuffisance : 1 rôle non acquis ou plus

Échelle de notation

A = Excellent : résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures ;
B = Très Bien : résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d'insuffisances ;
C = Bien : travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables ;
D = Satisfaisant : travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;
E = Passable : le résultat satisfait aux critères minimaux ;
F = Insuffisant : la répétition du module est nécessaire.

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

A. Compétences du rôle d'expert-e en soins infirmiers

A1. Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Maîtrise de l'examen clinique	- Évalue, de manière systématique et rigoureuse, l'état de santé des personnes soignées en utilisant des outils de récolte de données adaptés - Analyse et interprète les données récoltées de manière adéquate - Formule des diagnostics infirmiers pertinents - Détermine le degré d'urgence et de gravité des signes et symptômes observés
Pertinence des projets de soins et de leur réalisation	- Élabore, en partenariat avec les personnes soignées et tous les intervenants, les projets de soins en se référant à une théorie ou un modèle infirmier - Met en œuvre/supervise la réalisation des projets de soins - Planifie des interventions infirmières efficaces et appropriées en se référant aux bonnes pratiques - Évalue et réactualise les projets de soins
Maîtrise des techniques de soins	- Réalise et évalue les soins en respectant les critères de qualité - Maîtrise les soins couramment pratiqués dans le service
Administration réfléchie des traitements médico-délégués	- Explique les traitements médico-délégués en mobilisant l'ensemble des connaissances pertinentes - Pose un regard critique sur les traitements médico-délégués en regard des effets recherchés, des effets indésirables et de la situation des personnes soignées
Gestion adéquate des situations	- Gère de manière autonome et rapide les soins dans des situations habituelles du service - Gère avec aide les soins dans les situations inhabituelles

A2. Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt de la/du patient-e et de ses proches.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Fiabilité, pertinence et complétude des informations transmises aux membres de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle	- Transmet, par écrit et par oral, les informations nécessaires à la continuité des soins. - Participe activement aux colloques infirmiers et interprofessionnels
Maîtrise des principes de délégation et supervision	- Délègue les interventions de manière adéquate - Supervise les interventions réalisées par les membres de l'équipe sous sa responsabilité
Cohérence dans la coordination des soins.	- Coordonne les soins de manière cohérente

A3. Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Fiabilité, pertinence et complétude des informations transmises au patient et aux proches	- Repère les besoins en information des personnes soignées et de leur entourage et y donne suite - Informe les personnes soignées et leur entourage de manière régulière, complète et adaptée - Réalise l'enseignement thérapeutique nécessaire au maintien de l'autonomie des personnes
Pertinence et complétude des interventions de prévention	- Intègre systématiquement des interventions de prévention aux projets de soins - Identifie des situations de crise (biologique, psychologique ou social) et offre un accompagnement professionnel - Offre des interventions de soutien et d'accompagnement en situation de crise

A4. Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Pertinence et régularité de l'utilisation des résultats de recherche	- Se réfère aux données probantes dans le choix des interventions

Commentaire général

Appréciation globale	Acquis ☐ (maîtrise)	En voie d'acquisition ☐ (maîtrise partielle)	Non acquis ☐ (maîtrise insuffisante)
----------------------	---	--	--

B. Compétences du rôle de communicateur ou communicatrice

[illegible]

C. Compétences du rôle de collaborateur ou collaboratrice

C1. S'engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.	
C4. Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Qualité de son engagement professionnel	- S'investit dans l'équipe infirmière et interprofessionnelle
Adéquation de ses prises de position dans l'équipe professionnelle et interprofessionnelle	- Démonstre une attitude ouverte et affirmée dans le travail en équipe - S'appuie sur son champ disciplinaire et ses compétences infirmières dans l'équipe interprofessionnelle - Joue un rôle spécifique dans la défense des soins individualisés optimaux au sein de l'équipe interprofessionnelle
C2. Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Mobilisation adéquate des compétences de l'équipe interprofessionnelle	- Mobilise, de manière adéquate et constructive les compétences des membres de l'équipe intra et interprofessionnelle - Identifie les problèmes d'interface entre les différents professionnels et propose des stratégies de collaboration efficaces.

C3. Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelles ou interprofessionnelles en y défendant l'éthique professionnelle.			
Critères d'évaluation		Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation	
Participation adéquate à des prises de décision éthique		- Favorise la connaissance et le partage des informations nécessaires à la conduite des projets et objectifs communs - Favorise la participation de chaque membre de l'équipe, le consensus et le respect des décisions prises - Intègre la dimension éthique dans les prises de décision à propos des personnes soignées	
Commentaire général			
Appréciation globale Acquis ☐ (maîtrise) En voie d'acquisition ☐ (maîtrise partielle) Non acquis ☐ (maîtrise insuffisante)			

D. Compétences du rôle de manager

D1. Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.			
Critères d'évaluation		Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation	
Pertinence de l'organisation de son travail et de celui de ses collaborateurs		- Organise de manière efficace les interventions professionnelles pour les personnes sous sa responsabilité, en hiérarchisant et priorisant les interventions - Participe activement à l'organisation des soins du service en tenant compte des contraintes institutionnelles et extra-institutionnelles - Explique les enjeux des instruments en vigueur (RAI, LEP, DRG, PLAISIR) pour la pratique infirmière	
D2. Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.			
Critères d'évaluation		Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation	
Justesse de l'application et de la réflexion sur les standards qualité		- Propose des nouvelles méthodes et processus de travail en se basant sur des modèles actuels - Démonstre sa compréhension des démarches, outils et méthodes qualité en vigueur dans l'institution	
D3. Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l'information.			
Critères d'évaluation		Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation	
Utilisation critique des outils informatiques et des technologies de l'information		- Utilise adéquatement les outils informatiques à disposition - Respecte les règles et lois en vigueur en ce qui concerne la protection des données - Utilise régulièrement les bases de données à disposition	
D4. Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.			
Critères d'évaluation		Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation	
Qualité du leadership professionnel		- Démonstre son intérêt pour des nouveaux projets - Recherche des données probantes et les promeut - Transmet aux étudiants junior sa vision pour le développement de la profession - Partage ses projets de carrière	
Commentaire général			
Appréciation globale Acquis ☐ (maîtrise) En voie d'acquisition ☐ (maîtrise partielle) Non acquis ☐ (maîtrise insuffisante)			

E. Compétences du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

[illegible]

F. Compétences du rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice

F1. Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Actualisation régulière des connaissances	- Démontre son envie d'apprendre - Actualise ses connaissances en fonction des situations professionnelles rencontrées
Qualité de l'encadrement des étudiants	- Participe à l'encadrement des étudiants juniors - Utilise des stratégies différenciées et créatives dans son encadrement - Donne des feed-back constructifs
F2. Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Pertinence du questionnement professionnel	- Pose des questions régulières et pertinentes à propos des situations professionnelles rencontrées
Pertinence et régularité du partage de savoirs issus de la recherche au sein de l'équipe professionnelle	- Utilise des résultats de recherche dans sa pratique - Partage régulièrement sa connaissance des résultats de recherche au sein de l'équipe - Analyse les pratiques de soins en regard des données probantes et émet des propositions d'amélioration

F3. Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Utilisation adéquate de l'auto et hétéro-évaluation	- S'auto-évalue régulièrement de manière autonome en fonction de ses objectifs et des compétences à développer - Demande et utilise l'hétéro-évaluation pour progresser
Qualité de sa pratique réflexive	- Elabore du savoir à partir des expériences vécues et le confronte à l'équipe de soins - Élabore des propositions d'amélioration des soins - Confronte ses idées et réflexions avec l'équipe professionnelle
Commentaire général	
Appréciation globale Acquis ☐ (maîtrise) En voie d'acquisition ☐ (maîtrise partielle) Non acquis ☐ (maîtrise insuffisante)	

G. Compétences du rôle de professionnel-le

G1. Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Qualité de la réflexion éthique et de son impact sur la pratique professionnelle	- Connaît ses propres valeurs, celles des personnes soignées et de leur entourage et celles du contexte de soins et les intègre dans sa réflexion - S'appuie sur les principes éthiques et le code de déontologie de la profession
G2. Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Qualité de son engagement professionnel	- Se positionne sur les questions liées à l'évolution des soins infirmiers et de la formation infirmière - Se positionne sur les questions d'actualité liées à l'évolution des politiques socio-sanitaires locales ou nationales
G3. Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Adéquation de son engagement en faveur du développement durable	- Applique, de manière systématique, les protocoles de gestion des déchets et du matériel en vigueur - Démonstre des attitudes responsables face à la protection de l'environnement
G4. S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Utilisation adéquate des mesures de protection de soi, d'autrui	- Travaille de manière ergonomique - Mobilise les précautions d'hygiène et de sécurité actualisées - Met en place des stratégies et mobilise des ressources visant à préserver sa propre santé et celle des autres
Commentaire général	
Appréciation globale Acquis ☐ (maîtrise) En voie d'acquisition ☐ (maîtrise partielle) Non acquis ☐ (maîtrise insuffisante)	

